

DELIBERATION N° 12/2022

Réunion du 16 décembre 2022

Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni le 16 décembre 2022 à 9h30 à Besançon (Amphithéâtre de Fort Griffon), sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Damien CHARLET, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Thierry MAIRE DU POSET, Daniel PERRIN, Charles PIQUARD, Florence ROGEBOSZ, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel VIENNET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Elisabeth BROSSARD Daniel BUCHWALDER, Claude COURVOISIER, François CUCHEROUSET, Patrick GENRE, Valérie MAILLARD, Thierry VERNIER

VU le Code général des collectivités territoriales

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2

Les membres du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité la Décision modificative n°2 de l'Agence départementale d'appui aux territoires, comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6811 : Dot. amort. immos incorporelles		10 100,00 €		
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre secti		10 100,00 €		
D 65888 : Autres		50,00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		50,00 €		
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs		320,00 €		
TOTAL D 67 : Charges spécifiques		320,00 €		
R 777 : Rec... subv inv transférées cpte résult				574,00 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre secti				574,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 470,00 €		574,00 €
INVESTISSEMENT				
D 13913 : Sub. transf cpte résult. Départements		574,00 €		
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre secti		574,00 €		
R 281828 : Autres matériels de transport				10 100,00 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre secti				10 100,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		574,00 €		10 100,00 €
TOTAL GENERAL		11 044,00 €		10 674,00 €

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN